

Les engagements du SYSEG

En plus des actions inscrites à son schéma directeur d'assainissement, le SYSEG - dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral d'autorisation de son système d'assainissement - s'engage sur la période 2020/2030 à :

- vérifier l'étanchéité de ses réseaux sur les périmètres de zones de captage d'eau potable,
- suivre la qualité des milieux aquatiques en procédant à des échantillonnages sur plusieurs cours d'eau,
- poursuivre le diagnostic permanent du système d'assainissement en mesurant les débits d'eaux usées transitant dans ses réseaux,
- se doter des moyens humains nécessaires pour conduire sa politique d'infiltration des eaux pluviales.



Poste de relevage des eaux usées à S-Romain-en-Gier rénové en 2014.

Anticiper l'avenir

Afin d'assurer un fonctionnement pérenne de son patrimoine jusqu'en 2030, le SYSEG consacrera une enveloppe de 4 500 000 € à l'évolution et à l'entretien de sa station d'épuration. Un état des lieux poussé de cet équipement, mis en service en partie en 1994 pour la première tranche et 2004 pour la seconde, permettra de mesurer le degré de vétusté de ses organes de traitement et du génie civil. Des solutions seront apportées pour améliorer ses performances, notamment par temps de pluie, tendon d'Achille de la station d'épuration.

Par ailleurs, cette enveloppe permettra d'anticiper les évolutions techniques ou réglementaires portant sur :

- une éventuelle mise aux normes de la station d'épuration pour lutter davantage contre les pollutions azotées et phosphorées,
- la poursuite de l'épandage des boues sur des terrains agricoles ou le choix de leur méthanisation (dégradation des boues par des micros organismes pour obtenir de l'énergie sous forme de gaz),
- l'amélioration des aires de stockage des boues,
- l'évolution des volumes traités à la station d'épuration du fait de l'accroissement de la population sur l'aire syndicale. ■



Priorité à l'infiltration des eaux pluviales

L'eau de pluie est indispensable, sans elle pas de vie, pas d'arbres, pas de fleurs, pas d'espaces verts... mais une ville minérale triste sans ombre et sans fraîcheur, suffocant sous le soleil, dans un contexte de réchauffement climatique amorcé.

Il est temps de redonner à l'eau de pluie la place qu'elle mérite dans nos villes et nos communes. Cessons de la cacher dans des tuyaux. Intégrons la gestion des eaux de pluie en amont de chaque projet d'urbanisme en lien avec nos communes, nos communautés de communes et d'agglomération.

Transformons l'eau de pluie en véritable atout pour nos lieux de vie. Apportons aux paysages urbains cette touche aquatique qui participe à l'amélioration du cadre de vie tant plébiscité par les citoyens. Offrons aux habitants des mares, des noues végétalisées, des libellules, des roseaux... des paysages diversifiés riches en biodiversité.

Ces aménagements paysagers sont la solution pour gérer durablement et efficacement les eaux de pluie. Ils permettent à la goutte d'eau de s'infiltrer au plus proche de son point de chute et limitent les phénomènes de ruissellement et d'inondation tout en participant à la recharge des nappes phréatiques du Garon, du Gier et du Rhône. ■



Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors
(établissement public en charge de la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales)

04 72 31 90 73
syseg@smaggo-syseg.com
www.syseg.fr

Assainissement et environnement

A la demande de l'Etat, en application de la directive Eaux Résiduaires Urbaines et conformément à la directive européenne visant l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire français, le SYSEG a lancé en 2015 son schéma directeur d'assainissement.

Le diagnostic mené par deux bureaux d'études indépendants a mis en exergue le point suivant : trop d'eaux claires parasites (eaux d'infiltration et eaux pluviales) s'infiltrent dans les réseaux et sont traitées inutilement à la station d'épuration. Par temps sec, ce volume représente 8 400 m³/jour soit la moitié des volumes traités à la station d'épuration du SYSEG. Par temps de pluie, le constat est encore plus alarmant puisque de fortes quantités d'eaux pluviales collectées par des réseaux unitaires sont acheminés sans raison jusqu'à la station d'épuration. La surcharge des réseaux provoque plus de 60 déversements d'eaux usées par an au milieu naturel - diluées avec des eaux pluviales - soit 900 000 m³/an ou encore le volume d'une piscine olympique par jour.

Le coût financier pour l'atteinte de cet objectif (5 % maximum de déversement d'eaux usées aux milieux naturels) a été estimé à 60 millions d'euros répartis sur 10 ans. Ne pouvant supporter de tels investissements, le SYSEG a proposé aux services de l'Etat un programme adapté sur la base de sa capacité financière. 28 millions d'euros seront investis entre 2020 et 2030 (dont 6,5 millions d'euros pris en charge par la Métropole de Lyon). Le détail des travaux qui seront engagés pendant cette période est indiqué au verso de ce document.

Ces travaux permettront de :

- réduire l'impact des déversements d'orage sur les milieux récepteurs,
- tendre vers la mise en conformité du réseau de collecte des eaux usées,
- lutter contre l'intrusion des eaux claires parasites permanentes dans les réseaux,
- améliorer les performances de la station d'épuration intercommunale. ■

Gérard Faurat
Président du SYSEG



SYSEG

Schéma directeur d'assainissement
Programme de travaux 2020/2030

Beauvallon

Mise en séparatif des réseaux (Chassagny)

Coût : 150 000 €
Linéaire : 500 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 10 000 m³/an d'eaux usées au Mornantet.

Mise en séparatif des réseaux du centre-bourg (St-Andéol-le-Château)

Coût : 700 000 €
Linéaire : 1 500 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 35 000 m³/an d'eaux usées au Godivert.
Déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 1,5 ha du réseau de transport des eaux usées.

Brignais

Poursuite des mises en séparatif des réseaux

Coût : 2 000 000 €
Linéaire cumulé : 4 950 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 70 000 m³/an d'eaux usées au Garon.
Déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 7,5 ha du réseau de transport des eaux usées.

Givors

Renouvellement du poste de relevage des eaux usées de Pététin

Coût : 1 000 000 €
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 30 000 m³/an d'eaux usées au Garon.

FINANCEMENT ET ACTIONS MÉTROPOLÉ DE LYON

Déconnexions de trois ruisseaux des réseaux unitaires

Coût : 1 000 000 € (financement Métropole de Lyon)
Gains escomptés : diminution des entrées d'eaux claires parasites permanentes (600 m³/jour) dans les réseaux.

Givors/Grigny

Réalisation d'un nouveau poste de relevage à Grigny/Sablon

Mise en séparatif et déconnexion d'eaux pluviales à Givors
Modifications de déversoirs d'orage à Givors
Coût : 4 530 000 € (financement Métropole de Lyon)
Gains escomptés : diminution des déversements au Garon et au Rhône. Amélioration de l'exploitation.

Travaux d'urgence et renouvellement patrimonial des réseaux

Coût : 1 000 000 € (100 000 €/an) (financement Métropole de Lyon)

Loire-sur-Rhône

Mise en séparatif des réseaux rues Flachy et Marme (réalisée en 2018)

Coût : 415 000 €
Linéaire : 997 m
Gains escomptés : déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 3 ha du réseau de transport des eaux usées.
Diminution des eaux claires parasites de 86 m³/jour.
Suppression d'un déversement de 30 000 m³/an d'eaux usées au Rhône.

Millery

Mise en séparatif du centre-bourg

Coût : 1 225 000 €
Linéaire : 2 400 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 30 000 m³/an d'eaux usées au Garon.
Déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 4 ha du réseau de transport des eaux usées.

Détail des travaux de mise en conformité du système d'assainissement du SYSEG

28 millions d'euros* d'investissements pour améliorer l'efficacité du transport et du traitement des eaux usées tout en réduisant les déversements d'effluents au milieu naturel (gain annuel estimé à 315 000 m³).

Montagny

Gestion des déversements du poste de relevage du Colombier

Coût : 500 000 €
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 50 000 m³/an d'eaux usées au Broulon.

Renouvellement du collecteur de transport entre la route des Varennes à Chassagny et le poste de relevage de Montagny

Coût : 800 000 €
Gains escomptés : diminution des entrées d'eaux claires parasites permanentes.

Mornant

Renouvellement du poste de relevage de la Côte

Coût : 280 000 €
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 15 000 m³/an d'eaux usées au Jonan.

Mises en séparatif des réseaux

Coût : 1 250 000 €
Linéaire : 2 800 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 30 000 m³/an d'eaux usées au Mornantet.
Déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 6 ha du réseau de transport des eaux usées.

Orliénas

Mise en séparatif des réseaux du centre-bourg (réalisée en 2018/2019)

Coût : 530 000 €
Linéaire : 1 464 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 10 000 m³/an d'eaux usées au Merdanson d'Orliénas.

Création d'un bassin d'orage aux Sept Chemins

Coût : 1 000 000 €
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 20 000 m³/an d'eaux usées au Merdanson d'Orliénas.
Assainissement du quartier de la Tuilerie.

Saint-Laurent-d'Agny

Mise en séparatif des réseaux

Coût : 500 000 €
Linéaire : 800 m
Gains escomptés : suppression d'un déversement de 15 000 m³/an d'eaux usées au Broulon.

Taluyers

Déconnexion d'eaux pluviales

Coût : 150 000 €
Linéaire : 170 m
Gains escomptés : déconnexion des eaux pluviales d'une aire de 0,3 ha du réseau de transport des eaux usées.

Toutes les communes du SYSEG

Investigations sur les collecteurs d'assainissement

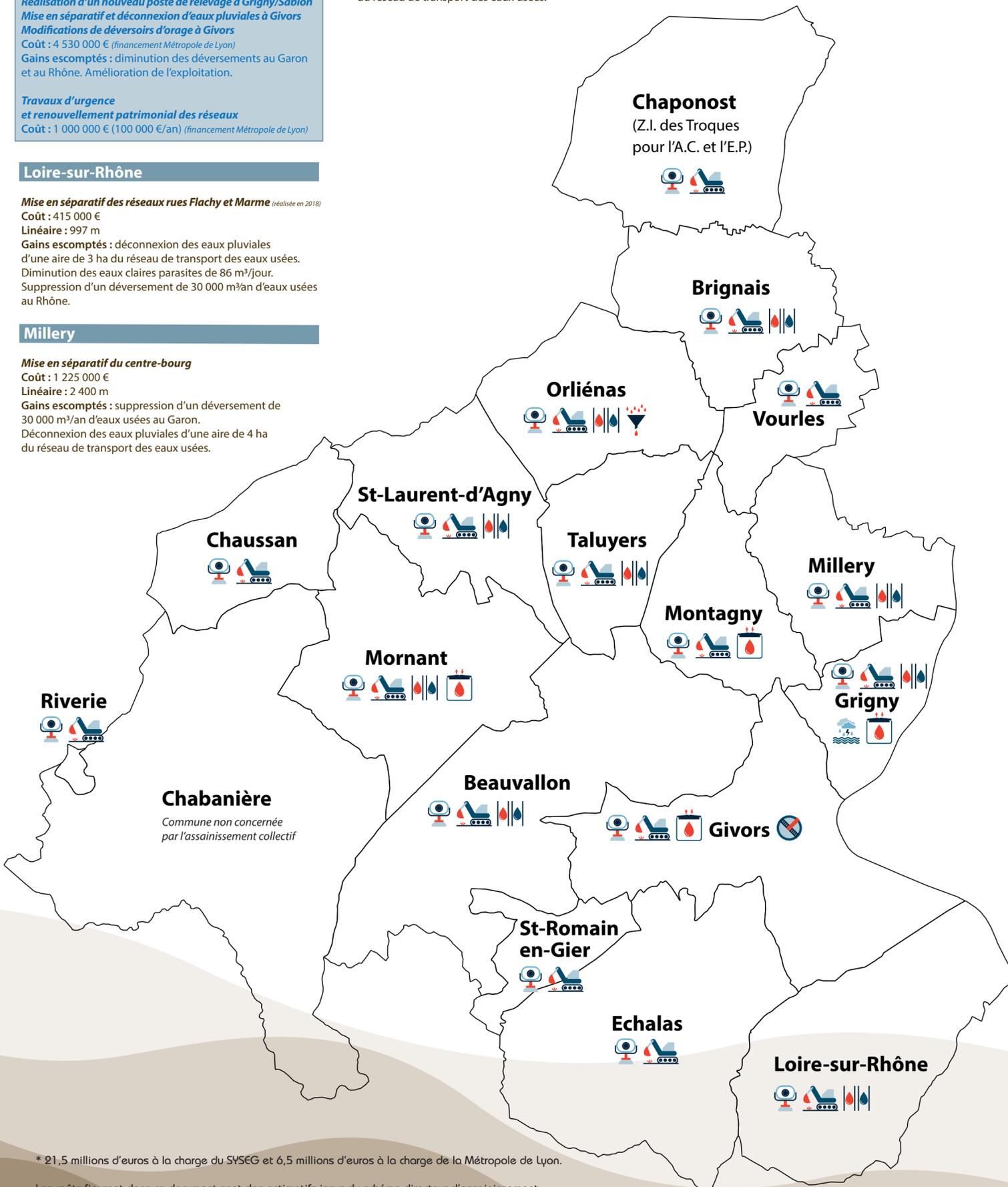
Coût : 300 000 € (30 000 €/an)
Linéaire analysé : 25,6 km/an
Gains escomptés : Connaissance patrimoniale.
Réduction des eaux claires parasites permanentes.

Travaux d'urgence et renouvellement patrimonial des réseaux
Coût : 4 900 000 € (490 000 €/an)

Station d'épuration intercommunale

Audit poussé de la station d'épuration.

Travaux sur l'équipement.
Anticipation d'une future mise aux normes liée à une éventuelle évolution réglementaire.
Coût : 4 500 000 € (450 000 €/an)
Gains escomptés : amélioration des performances de la station d'épuration.



Légende

- Modification d'un poste de relevage des eaux usées
- Modernisation de la station d'épuration intercommunale
- Aménagement d'un bassin de stockage des eaux usées
- Mise en séparatif des réseaux
- Modification d'un déversoir d'orage
- Inspection de canalisations
- Renouvellement de canalisations

* 21,5 millions d'euros à la charge du SYSEG et 6,5 millions d'euros à la charge de la Métropole de Lyon.

Les coûts figurant dans ce document sont des estimatifs issus du schéma directeur d'assainissement susceptibles de varier lors de la mise en œuvre des études de maîtrise d'œuvre et des travaux.